

M. Hormidas Dubois, élu président de l'API St-Joseph à Blind River

BLIND RIVER (DNC) — M. Hormidas Dubois, de Blind River, a été élu président de l'Association de parents et instituteurs de l'école St-Joseph de cet endroit, succédant à M. Georges Laderoute.

L'assemblée annuelle de cette API a eu lieu mercredi dernier au gymnase de l'école St-Joseph. Environ 80 parents et instituteurs étaient présents.

La R.S. Catherine a récité la prière d'ouverture après quoi le président, M. Georges Laderoute, a souhaité la bienvenue aux personnes présentes.

Mme M. Miller présenta alors le compte rendu de la dernière réunion tandis que Mme M. Gagnon fit lecture du rapport financier en tant que trésorière de l'API.

On procéda ensuite aux élections.

Un comité de nomination formé de M. Gérard Deschamps, de la R.S. Suzanne et de Mme Délicia McCoy, a tenu une brève réunion pour revoir la liste des candidats soumise pour approbation. Vint ensuite l'élection des officiers.

M. Laderoute demeure sur le comité à titre de président sortant. M. Dubois est le nouveau président; Mme Rollande Deschamps devient vice-présidente; Mlle Viola Piché est la secrétaire tandis que Mlle Lucille Laderoute est la trésorière.

Les conseillers sont la R.S. Pauline, Mmes Georges Albert et Wilfrid Folz.

Comité du programme

Un comité de programme est formé de M. Gérard Deschamps, Mmes Irène Rousseau et Ben Charron. Ce comité s'occupera des émissions à la radio et des programmes de réunions.

Un comité de recrutement formé de M. Camille Fournier, Mmes Gérard Deschamps et M. Narcisse Thériault verra au recrutement de nouveaux membres pour l'Association.

L'élection a été facile puisque les membres acceptèrent à l'unanimité tous les noms soumis par le comité des nominations.

Le vicarier Venne, de Ste-Famille, a félicité les parents et instituteurs de l'attachement qu'il porte à cette Association. Il a encouragé les parents de l'intérêt qu'ils portent au progrès scolaire de leurs enfants et à eu des éloges à adresser aux instituteurs qui se dévouent à l'enseignement.

Des groupes d'élèves présentèrent ensuite des numéros qui surent plaire à l'assistance. Il y eut un débat d'arithmétique entre garçons et filles. Il y eut aussi un débat de tables d'extension entre garçons et filles également.

En plus de ces engagements compétitifs, il y eut présentation d'une pièce intitulée "L'importance des réunions de l'API".

Mot du président

Le nouveau président, M. Hormidas Dubois, a remercié les membres pour la confiance qu'on lui avait exprimée en le désignant comme nouveau président. M. Dubois a remercié son prédécesseur pour le dévouement qu'il avait déployé en dirigeant les destinées de l'API l'an dernier.

M. Dubois a demandé la coopération de ses compagnons de l'Exécutif afin que l'API continue à progresser.

Au cours d'un goûter qui a suivi, les parents ont pu converser avec les professeurs sur le comportement des enfants en classe.

Cette réunion a été fort profitable à tous.

M. Roger Guénette, président de l'API de Notre-Dame

STURGEON FALLS (DNC) — M. Roger Guénette, de Sturgeon Falls, a été élu sans opposition président de l'Association de parents et instituteurs de l'école Notre-Dame de cet endroit.

Les élections du nouveau conseil exécutif ont eu lieu jeudi dernier, lors de la deuxième réunion mensuelle de la nouvelle année.

Les autres officiers élus sont les suivants: M. Albert Daoust, vice-président; Mlle Annette Génier, secrétaire (acclamation). Les conseillers sont Mmes Léandre Desrosiers, Edouard Séguin, Gerorgette Champagne; Mlle Ghislaine Allard, Rachelle Arcaud et M. Ernest Leblanc.

Mme Edouard Séguin a présenté le procès-verbal de la réunion précédente. Mlle Annette Génier a présenté la nouvelle carte de notes attribuée à chaque élève et en a expliqué les particularités aux parents. Cette carte hebdomadaire a été préparée par le personnel de l'école.

M. Napoléon Fournier a agi comme président d'élection.

Mmes Roger Benoit, Lucille Paquette et Albert Lafrenière ont été désignées au comité des goûters.

Le Père Yvon Vaillancourt, aumônier de l'API, a félicité les nouveaux élus et a remercié le conseil exécutif sortant de charge. Il a souhaité le progrès continu de l'API.

Mlle Lucille Lavallée et Percy Philippe ont remporté les prix de présence. Il y eut goûter avant que les membres ne se séparent.

NOUVELLES DU NORD

LE DROIT

SUBURRY: tél. OS. 4-7501 — STURGEON FALLS: tél. 1035

EDITION DU NORD

JEUDI, 14 FÉVRIER 1963

	Canada	E.-U. et autres étrangers
1 mois	\$ 1.00	\$ 2.25
3 mois	\$ 3.00	\$ 6.00
6 mois	\$ 6.00	\$ 11.00
12 mois	\$ 12.00	\$ 20.00

(Par poste: \$0.35 par semaine — \$17.00 par année)

Etude du Père J.-M. Paiement

Principes sur lesquels il convient de s'appuyer en matière d'enseignement religieux dans les écoles secondaires

Dans une lettre qu'il adresse au Père Jean-Marie Paiement, vicaire à la paroisse St-Jean-Baptiste de Verner, S. E. Mgr Alexander Carter, évêque du diocèse du Sault-Ste-Marie, énonce quelques principes sur lesquels il convient de s'appuyer en matière d'enseignement religieux dans les écoles secondaires de la province.

Nous publions aujourd'hui la lettre de Mgr Carter ainsi qu'une première tranche d'une étude faite par le Père Paiement touchant le High School de Sturgeon Falls et les catholiques.

Nous publions par la suite les autres tranches de cette étude.

Rev. Père Jean-Marie Paiement, prêtre, Paroisse St-Jean-Baptiste, Verner, Ontario.

Cher Père Paiement,

En réponse à vos questions au sujet de la fréquentation scolaire des élèves catholiques qui ont complété leur 8e année du cours primaire, voici quelques principes sur lesquels il convient de s'appuyer.

Règle générale, je veux que nos enfants fréquentent des écoles secondaires catholiques. La seule manière de leur offrir une formation spirituelle, tant au point de vue religieux que moral. Il peut arriver qu'une population catholique soit servie par un High School public à cause de différentes circonstances. Dans le cas où l'immense majorité des élèves et du personnel enseignant est catholique, l'atmosphère de l'école est certainement moins dangereuse pour la foi et les mœurs de ceux qui la fréquentent. Cependant, il serait déplorable que des élèves catholiques qui ont la chance de fréquenter une école secondaire privée catholique, un Collège ou un couvent, ou l'école supérieure de la Paroisse, aillent de préférence dans un High School, même quand ce High School est de la classe que nous avons mentionnée. A moins de vouloir faire un cours dans la mécanique, (une facilité que nos écoles privées ne peuvent pas offrir généralement), je ne pourrais approuver le choix de ces élèves. Quand le High School est situé hors des limites de la Paroisse, il y a la dépense de voyage et les dangers moraux qui ne sont pas négligeables.

Si je désire la fondation et le développement des écoles supérieures locales, c'est que j'en vois la nécessité et les bienfaits indiscutables. Si, par ailleurs, nos parents catholiques ne peuvent, faute d'encouragement des écoles supérieures, mettre en danger leur existence, ils porteront devant Dieu et devant l'Eglise une très lourde responsabilité.

Espérant avoir répondu d'une façon satisfaisante à vos questions, je demeure, Sincèrement votre en Notre-Seigneur, Alex. Carter

Adm. Ap. du Diocèse du Sault Ste-Marie.

de compromettre la cause qui est à l'enjeu. Précisons alors une position.

Deux lois — deux législateurs

Disons très ouvertement d'abord que le clergé ne met pas en doute la sincérité, ni l'intégrité des laïques catholiques qui sont au travail dans le High School de Sturgeon Falls, qu'il s'agisse de ceux qui siègent à la Commission scolaire ou de ceux qui font partie du personnel enseignant. Ils sont des Fils de l'Eglise comme nous et ils s'en montrent dignes. Alors il n'y a donc pas lieu de penser que nous les accusons et que nous les pensons coupables de ce fait que le High School de Sturgeon Falls suit juridiquement et officiellement une école neutre et anglaise. Je suis certain qu'ils déploreraient ce fait comme nous. Mais dans le cas immédiat, ils n'y peuvent rien, c'est-à-dire, les Ordinaires des lieux veilleront à ce qu'il soit donné par des prêtres remarquables par leur zèle et leur doctrine. (c. 1373, #2).

4. Les enfants catholiques ne fréquentent pas les écoles non catholiques neutres ou mixtes (c. 1374); ces écoles créent ordinairement un péril prochain de perversion pour les élèves qui les fréquentent.

Seul l'Ordinaire du lieu a le droit de déterminer conformément aux instructions du Siège Apostolique dans quelles circonstances et moyennant quelles précautions destinées à écarter le danger de perversion, pourra être tolérée la fréquentation de ces écoles (c. 1373).

5. S'il n'y a pas d'écoles catholiques primaires ou secondaires établies conformément au c. 1373, c'est un devoir, surtout pour les Ordinaires des lieux, de travailler à les établir (c. 1379, #1).

6. Les fidèles ne doivent pas omettre de prêter leurs concours dans la mesure de leurs forces, à la fondation et au maintien des écoles catholiques (c. 1378, #3).

Pour garder le débat dans sa véritable voie, insistons pour le moment sur cette loi, c. 1373, qui spécifie clairement que seul l'Evêque du lieu peut interpréter ces lois et en dicter son application pratique dans des cas spécifiques.

re qu'il paraît avoir moins d'importance que les autres sciences ou même une importance égale.

Conséquences. — 1. Les parents ont le droit et le devoir très grave de procurer à leurs enfants une éducation chrétienne (c. 1372, #2).

2. Ce même droit appartient et ce même devoir incombe à tous ceux qui tiennent auprès des enfants la place des parents (c. 1372, #2), c'est-à-dire, selon les cas, aux ascendants, parrains, marraines, tuteurs, tutrices, maîtres, maîtresses, etc.

3. Dans toute école élémentaire, les enfants doivent recevoir une formation religieuse conforme à leur âge (c. 1373, #1).

Dans les écoles secondaires ou supérieures, la jeunesse doit recevoir un enseignement religieux conformément à l'Ordinaire des lieux veilleront à ce qu'il soit donné par des prêtres remarquables par leur zèle et leur doctrine. (c. 1373, #2).

4. Les enfants catholiques ne fréquentent pas les écoles non catholiques neutres ou mixtes (c. 1374); ces écoles créent ordinairement un péril prochain de perversion pour les élèves qui les fréquentent.

Seul l'Ordinaire du lieu a le droit de déterminer conformément aux instructions du Siège Apostolique dans quelles circonstances et moyennant quelles précautions destinées à écarter le danger de perversion, pourra être tolérée la fréquentation de ces écoles (c. 1373).

5. S'il n'y a pas d'écoles catholiques primaires ou secondaires établies conformément au c. 1373, c'est un devoir, surtout pour les Ordinaires des lieux, de travailler à les établir (c. 1379, #1).

6. Les fidèles ne doivent pas omettre de prêter leurs concours dans la mesure de leurs forces, à la fondation et au maintien des écoles catholiques (c. 1378, #3).

Pour garder le débat dans sa véritable voie, insistons pour le moment sur cette loi, c. 1373, qui spécifie clairement que seul l'Evêque du lieu peut interpréter ces lois et en dicter son application pratique dans des cas spécifiques.

Mlle Cécile Groulx a pris l'habit des Filles de la Sagesse

CHELMSTON (DNC) — Mlle Cécile Groulx, de Chelmsford, fille du notaire et de Mme Louis Groulx, était au nombre des 23 postulantes et 25 novices qui ont prononcé leurs premiers vœux dans la congrégation des Filles de la Sagesse au couvent Notre-Dame-de-Lourdes d'Ottawa, il y a quelque temps.

Mlle Groulx vient de terminer son postulat de six mois. Elle demeurera au couvent, près d'Eastview, pour y faire son noviciat.

Parmi les personnes présentes à la cérémonie présidée par S.E. Mgr Marie-J. Lemieux, archevêque d'Ottawa, se trouvaient Mme Louis Groulx, mère de la jeune novice; ses sœurs Berthe et Claire Groulx; ses frères Pierre, de Noughtin; André, de Chelmsford; Paul, de l'ARC à Bagotville et Jacques, de Sudbury; ses belles-sœurs, Mmes Jacques Groulx, de Sudbury; Jean Groulx, de Creighton; Mlle Barbara Little, de Toronto; Suzanne Vaillancourt, de Chelmsford et Eileen Hill, de Sudbury.

Après la cérémonie, les parents et amis ont été reçus à un goûter au couvent Notre-Dame-de-Lourdes où ils ont pu passer l'après-midi du samedi et du dimanche avec Cécile.

La future religieuse est une diplômée du couvent Notre-Dame-de-Lourdes de Sturgeon Falls.

Des cours de Sylviculture

VILLE-MARIE (DNC) — A une époque où il est question d'intégrer la forêt à l'agriculture, personne ne sera surpris d'apprendre que les élèves de l'école Frère Mofette suivent annuellement des cours de sylviculture, qui portent précisément sur "la culture de la forêt".

Les cours cette année sont donnés à 20 élèves, du 11 au 23 février, par M. J. Adrien Larrivière, ingénieur forestier. Pour le bénéfice de tous les cultivateurs intéressés, M. Larrivière donnera aussi une causerie sur le sujet à la radio. Nous vous aviserons de la date et de l'heure de cette émission.

L'École Mofette ne fait pas que permettre à ses élèves de suivre des cours de sylviculture. Elle possède un excellent boisé de ferme, où les jeunes gens peuvent acquérir des connaissances pratiques, qui s'ajoutent aux données théoriques reçues. Ce boisé de ferme, on le sait, a été le lieu du tournage d'un film, qui est montré par tout le Québec.

Un citoyen d'Azilda voudrait obtenir son petit "Hyde Park"

AZILDA (DNC) — Une demande assez peu usitée a été faite au Conseil du canton de Rayside, à sa réunion de mardi dernier, par un de ses citoyens.

M. Perreault, du 217, rue Albert, à Azilda, se présente au Conseil et demande à ses membres "de lui céder un terrain de la localité afin de le transformer en Hyde Park".

M. Perreault prétend que les citoyens du Canada n'ont pas droit de parole libre et il voudrait leur fournir un endroit où ils pourraient se prononcer, sans intervention, sur le sujet qu'ils veulent traiter.

M. Perreault croit que les Canadiens ne sont pas libres de s'exprimer à leur guise au Canada et que ce parc, "le Hyde Park canadien", pourrait devenir l'endroit tout désigné "pour n'importe qui" de parler de n'importe quoi".

A la salle

M. Gérard Gervais, préfet du canton de Rayside, a dit que la salle municipale était à la disposition des citoyens, et sans frais. M. Gervais a rappelé plusieurs réunions qui avaient été tenues à maintes reprises sans qu'il n'en coûte aux organisateurs.

Quant au don d'un terrain, il ne fallait pas y songer car le canton était soumis aux lois de la province dans de tels cas.

M. Perreault a rappelé le cas de Sturgeon Falls, l'an dernier, quand on a refusé l'usage d'une salle à M. Rhea Couette, chef adjoint du parti du Crédit social au

Plusieurs candidats du Crédit social à la convention

VILLE-MARIE (DNC) — Nous apprenons de source officielle que M. Alfred La-salle, de Guigues, se portera candidat du Ralliement du Crédit social, pour le comté de Pontiac-Témiscamingue, à la convention qui se tiendra dimanche prochain le 17 février, à Ville-Marie.

Cette mise en candidature a été reconnue et acceptée lors d'une assemblée de tous les membres de l'exécutif et des chefs de secteurs du Crédit social, tenue à Béarn le 8 février.

Deux autres candidats laisseront aussi porter leurs noms à la convention. Ce sont M. Yvan Beaulé, de Laverlochère, actuellement professeur à Ville-Marie, et M. Alcime Daoust, professeur d'Anglais.

On sait que M. Arcade Plante, garsagiste de Lorrainville, dont il avait été mentionné comme candidat, s'est retiré de la compétition.

PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

Vendredi, 15 février

VERNER

9 h. — Soirée dansante organisée par la Chambre de commerce de Verner-Lavigne.

Horaires de Télévision

STURGEON FALLS	SUBURRY
6:45—Nouvelles	6:45—Nouvelles
7:00—Lucille Ball	7:00—Be Your Bottle Cap
8:00—Country Hoedown	8:00—Country Hoedown
8:30—True	8:30—Tommy Ambrose
9:00—Hannesty	9:00—Hannesty
10:30—Nouvelles	10:30—Nouvelles
11:15—La météo	11:15—La météo
11:20—Nouvelles	11:20—Nouvelles
11:30—Les sports	11:30—Les sports
11:30—Believe it or not	11:30—Believe it or not
11:35—Starlite Theatre	11:35—Starlite Theatre
SAMEDI 16 FÉVRIER	
1:45—Sign On	1:45—Sign On
2:00—La monde du sport	2:00—La monde du sport
3:00—Sport	3:00—Sport
4:00—Quilles	4:00—Quilles
5:00—King Fisher Cove	5:00—King Fisher Cove
5:30—Eugie Barry	5:30—Eugie Barry
6:00—Silver Linn	6:00—Silver Linn
6:30—Jim Coleman	6:30—Jim Coleman
6:40—Focus	6:40—Focus
6:45—Sommaire	6:45—Sommaire
6:50—Beverly Hillsbillies	6:50—Beverly Hillsbillies
7:30—The Pioneers	7:30—The Pioneers
8:00—Saturday Night Jamboire	8:00—Saturday Night Jamboire
8:30—Biographie	8:30—Biographie
9:00—Soirée du hockey	9:00—Soirée du hockey
10:15—Juliette	10:15—Juliette
10:45—Let's Talk About It	10:45—Let's Talk About It
11:00—Nouvelles de Radio Canada	11:00—Nouvelles de Radio Canada
11:15—Dernières nouvelles	11:15—Dernières nouvelles
11:20—Sports	11:20—Sports
11:25—Untouchables	11:25—Untouchables
CRIN — TV — CANAL ROUYN — NORANDA	
VENDREDI 15 FÉVRIER	
1:00—Ciné 4 (Jackey Club)	1:00—Ciné 4 (Jackey Club)
3:00—Pacific Express	3:00—Pacific Express
3:15—Votre enfant, Madame	3:15—Votre enfant, Madame
3:30—L'éternel féminin	3:30—L'éternel féminin
4:00—Bobino	4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises	4:30—La boîte à surprises
5:00—Les enquêtes Jobidon	5:00—Les enquêtes Jobidon
5:30—CF—RCK	5:30—CF—RCK
6:00—6-4: "Actualité régionales"	6:00—6-4: "Actualité régionales"
6:15—TV Gazette	6:15—TV Gazette
6:45—Community Calendar	6:45—Community Calendar
7:00—Tourbillon de la comédie	7:00—Tourbillon de la comédie
7:15—Jeunes espoirs	7:15—Jeunes espoirs
7:30—Monde des femmes	7:30—Monde des femmes
7:45—Causerie	7:45—Causerie
8:00—Parti libéral fédéral	8:00—Parti libéral fédéral
8:00—La Balsamine	8:00—La Balsamine
8:30—Cinéma international: "La Valse du gorille"	8:30—Cinéma international: "La Valse du gorille"
10:00—Téléjournal	10:00—Téléjournal
10:15—Nouvelles locales — régionales	10:15—Nouvelles locales — régionales
10:20—Nouvelles sportives	10:20—Nouvelles sportives
10:30—Premier plan	10:30—Premier plan
11:05—Parti libéral provincial	11:05—Parti libéral provincial
11:20—Star Time	11:20—Star Time
1:00—Tommy Ambrose	1:00—Tommy Ambrose
1:30—Fermature	1:30—Fermature
SAMEDI 16 FÉVRIER	
9:30—Cours — "Economie"	9:30—Cours — "Economie"
10:15—Cours — "Histoire du roman"	10:15—Cours — "Histoire du roman"
11:00—Am Stram Gram	11:00—Am Stram Gram
12:00—Pirouette	12:00—Pirouette
1:00—Film	1:00—Film
1:30—This is the Life	1:30—This is the Life
2:00—Nouvelles sportives	2:00—Nouvelles sportives
4:00—"Belissima"	4:00—"Belissima"
4:30—20 ans express	4:30—20 ans express
4:30—Soif de Dieu	4:30—Soif de Dieu
5:30—Carnaval 1963	5:30—Carnaval 1963
6:15—Télégazette	6:15—Télégazette
6:35—C'est votre union	6:35—C'est votre union
6:45—Message de vie	6:45—Message de vie
7:15—Ralliement des créditistes	7:15—Ralliement des créditistes
7:30—Ciné-festive!	7:30—Ciné-festive!
8:00—Au nom de la loi	8:00—Au nom de la loi
8:30—Micheline	8:30—Micheline
8:45—Soirée du hockey	8:45—Soirée du hockey
Chicago à Montréal	Chicago à Montréal
10:15—Les couche-tard	10:15—Les couche-tard
10:45—Téléjournal	10:45—Téléjournal
11:00—En pantoufles	11:00—En pantoufles
"Tueur à gages"	"Tueur à gages"
12:30—Fermature	12:30—Fermature

Horaires de Cinéma

REGENT	CAPITOL	CENTURY	EMPIRE	PLAZA	STURGEON FALLS	LIDO	ODEON
"Bon Voyage"	"Period of Adjustment"	"Two for the Seesaw"	"Son of Samson" (2) — "Mermaids of Tiburon" (2)	"Pirates of Blood River" — "Bargain Daze" — "War Arrow"	"Summer and Smoke" (2)	"Playgirl After Dark" (2) — "Where Vultures Fly" (2)	

Horaires de Radio

JEUDI	790 kilocycles	5:30—Nouvelles et Soirée 75	10:05—Qui suis-je?
9:00—Nouvelles et Reg Madison	6:00—Nouvelles et Soirée 75	10:10—5 S 5	10:10—5 S 5
10:00—Commentaires et Jay Fredericks	6:30—Sports	10:30—Radio social	10:30—Radio social
11:00—Nouvelles et Fredericks	7:30—Soirée 75	10:55—intermédi	10:55—intermédi
11:05—Jay Fredericks	8:00—Soirée 75	11:00—Radio-journal	11:00—Radio-journal
11:15—Matinée Austin	8:30—Soirée 75	11:05—intermédi	11:05—intermédi
11:20—Jay Fredericks	9:00—Citizens Forum	11:15—Vies de femmes	11:15—Vies de femmes
12:00—Nouvelles et Jay Fredericks	9:30—Classical Strings	11:30—Les naissances	11:30—Les naissances
12:30—Nouvelles et Jay Fredericks	10:00—Nouvelles de P.C.	11:35—intermédi	11:35—intermédi
1:00—Nouvelles de Fredericks	10:30—Christian sports	11:45—A qui le chancel	11:45—A qui le chancel
1:10—La météo	11:00—Graveyard Shift	11:50—Diner musical	11:50—Diner musical
1:15—Shirley Harmer	11:30—Nouvelles et sports	11:55—radio-journal	11:55—radio-journal
1:30—What's on Top?	12:00—Nouvelles et sports	12:00—Chevaliers de la table ronde	12:00—Chevaliers de la table ronde
1:45—Music for Gruen ups	12:30—Graveyard shift	12:05—Jeunesse dorée	12:05—Jeunesse dorée
2:00—Nouvelles et musique	1:00—Nouvelles et sports	2:45—Les visages de l'année	2:45—Les visages de l'année
2:30—Nouvelles et Fredericks	1:30—Cinéma	3:00—Radio-journal	3:00—Radio-journal
3:00—Emission scolaire	2:00—Cinéma	3:05—Partage du	3:05—Partage du
3:30—CK Corral	2:30—Cinéma	3:30—Fémina	3:30—Fémina
4:00—Nouvelles et Rousup	3:00—Vos problèmes, vos solutions...	3:45—Psychologie	3:45—Psychologie
4:30—CK Corral	3:30—Crimo vous appelle	4:20—Succès et nouvelles	4:20—Succès et nouvelles
5:00—Nouvelles et Fredericks	3:55—Vos problèmes, vos solutions...	4:30—Succès et nouvelles	4:30—Succès et nouvelles
5:30—Sports	4:00—Radio-journal	5:00—Fermature	5:00—Fermature
6:00—Nouvelles et Fredericks	4:30—Nouvelles et Soirée 75		

ALLOCATION D'ÉCHANGE TRÈS GÉNÉREUSE

Qualité Légèreté Garantie à 100%

LA SUPER 6-20

avec deux chaînes de 16"

\$234.50 moins allocation d'échange

LA COMPACTE NU-17

complète avec accessoires de 12"

\$159.50 moins allocation d'échange

QUAND VOUS ÉCHANGEZ VOTRE SCIE POUR LA PREMIÈRE DES SCIES À CHAÎNE AU CANADA

PIONEER

NOUS AVONS AUSSI EN MAIN UN CHOIX CONSIDÉRABLE DE SCIES REMISES À NEUF

CREST HARDWARE
MATTAWA, Ont.

SUBURRY SAW & MARRINE
R.R. No 1, Box 11
SUBURRY, Ont.

COOPERATIVE REGIONALE DE NIPISSING
DE NIPISSING
SUBURRY LTD.

HEY'S MARINE
THORNE, Ontario

HILSTAD DISTRIBUTORS LTD.
1315 ouest, rue Main
NORTH BAY, ONTARIO

AVIS

GEORGE TRUDEL REPAIR SHOP

de Sturgeon Falls

ROUVRIRA SES PORTES

sous la nouvelle administration

de

LOUIS MARCEL SHANK & SONS

et FILS

MARCHANDS D'ACIER

- Réparations générales
- Service de radiateur
- Soudure électrique
- Réparation de pièces d'automobiles

161, rue Principale STURGEON FALLS Composés 753-1560

L'Université Laurentienne de Sudbury ouvrira ses portes dès septembre 1964



L'EDIFICE DES SCIENCES — Les architectes David, Barrott et Boulva, de Montréal, ont conçu et tracé les plans de l'édifice des sciences qui s'élèvera sur l'emplacement de la future

université Laurentienne, à Sudbury. La construction de cet édifice ainsi que plusieurs autres doit commencer dès le printemps prochain pour être complétée avant septembre 1964.

Les travaux de construction de la nouvelle Cité universitaire doivent commencer au printemps

Le terrain de 550 acres est une contribution des citoyens

Le conseil des gouverneurs de l'Université Laurentienne vient d'approuver les dessins préliminaires de deux des principaux édifices qu'on projette d'ériger sur l'emplacement de la future université et dont la construction doit commencer au printemps.

Les dessins de l'architecte nous montrent en plus du pavillon des sciences l'édifice où logeront les bureaux de l'administration, la bibliothèque et les activités étudiantes. La tour qui surplombe le bâtiment de l'administration ne sera construite que plus tard. En effet, elle appartient à l'une des phases ultérieures de la mise à exécution du plan directeur de la cité universitaire et abritera éventuellement une bibliothèque plus complète ainsi que ses services connexes.

Laurentienne quitteront les locaux que l'université loue actuellement en pleine ville pour aller s'installer dans la nouvelle Cité universitaire. Pour assurer que les travaux seront terminés au jour fixé pour le grand déménagement, le conseil des gouverneurs vient d'annoncer l'engagement de M. John Woolcock, de Toronto, à titre de surveillant de la construction. Il travaillera de concert avec M. Howarth à Toronto et viendra à Sudbury en avril.

Le conseil a déjà passé un contrat de \$120,000 à une maison de Sudbury, la Pioneer Construction pour la construction d'un mille et un tiers de routes sur l'emplacement de l'université. Ces travaux sont actuellement en voie d'exécution. Les 550 acres de la future cité universitaire sont limités par le lac Ramsey, le lac Trout, le lac Pike, le terrain de golf Idylwyld et la route South Bay. C'est la population de Sudbury qui achète l'emplacement grâce à une subvention qu'a accordée le Conseil de ville et qui porte sur une période de cinq années.

En plus des immeubles indiqués sur les plans, les universités fédérées, soit l'Université de Sudbury pour les catholiques, l'Université Huntington pour l'Eglise unie du Canada et l'Université Thorneloe pour les anglicans, ont dressé chacune leurs propres plans pour la construction d'édifices qui abriteront leurs collèges respectifs.

On choisira les candidats le 25 février

SUDBURY — Les deux présidents pour le Nouveau parti démocratique dans les circonscriptions électorales de Sudbury et du Nickel Belt, ont annoncé la date de leur assemblée de nomination dans leur circonscription respective, en vue du choix de leur candidat pour la prochaine élection générale du 8 avril prochain.

M. Eddie Levert, président de l'Association du NPD dans Nickel Belt, a déclaré que le choix du candidat du parti se fera le 25 février à la salle de la Légion de Lockerby, dans le Plaza 69.

Le président de l'Association du NPD dans la circonscription de Sudbury, M. Bob Carlin, a annoncé que le candidat de Sudbury, dans cette élection générale, sera choisi le même soir à la salle Sam po de Sudbury.

Le projet de loi du Centre des jeunes a été approuvé

SUDBURY — Le bill orivé du Centre des jeunes de Sudbury, en vue de l'exemption de taxes sur ses propriétés, a été adopté à Toronto au cours de cette 4e session de l'Assemblée législative.

Le sénateur Rheaël Bélisle a été le parrain du bill. M. Elmer Sopha, député libéral pour la circonscription de Sudbury, a présenté le bill en termes élogieux pour le Centre des jeunes et Me Fernand Gratton, membre du Bureau des directeurs et conseiller juridique de la Corporation du Centre des jeunes, a fait la présentation technique du projet de loi.

Une seule voix dissidente a été enregistrée contre ce projet de loi, celle du député de York-Centre, M. Vernon Signer.

M. Gordon Lavergne, député de Russell, a pris la défense du bill après l'allouction du député de York-Centre et a rallié les voix en sa faveur.

Cette nouvelle a été annoncée à une assemblée du Bureau des directeurs du Centre des jeunes de Sudbury.

ry, mercredi soir par le R.P. Albert Régimbal, s.j., qui a assisté à la séance de l'assemblée législative en compagnie du conseiller juridique, Me Fernand Gratton.

L'adoption de ce projet de loi permet maintenant au Conseil municipal de Sudbury d'adopter les règlements municipaux qui le mettront en vigueur. Selon cette nouvelle loi il est permis au Conseil de annuler les arrérages de taxes sur toutes les propriétés du Centre des jeunes encourus depuis le 1er janvier, 1959.

M. Maurice Régimbal est réélu président du Bureau de direction

SUDBURY — M. Maurice Régimbal a été reporté à la présidence du Bureau des directeurs du Centre des jeunes de Sudbury, lors de la première assemblée régulière, suivant la réunion annuelle des membres de la Corporation.

Une collision fait un mort à Sudbury

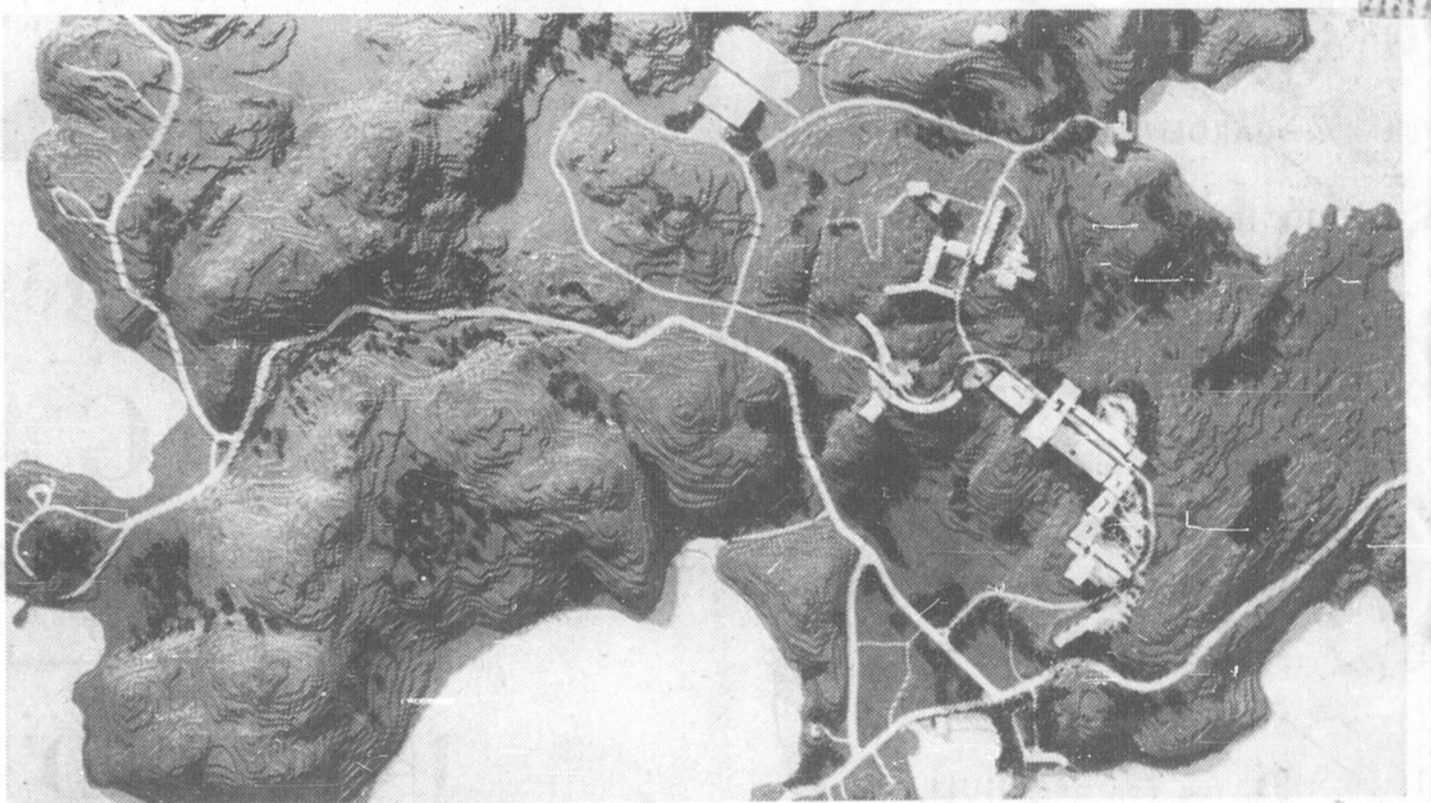
SUDBURY (PC) — Un Spadzinski, âgé de 68 ans, voyageant en automobile avec sa fille Erica, âgée de 21 ans, a été blessé mortellement quand la voiture a heurté un train à un passage à niveau, mardi.

Conduit à l'hôpital, la victime y expirait peu de temps après son arrivée. La jeune fille, qui conduisait la voiture, a été blessée et transportée elle aussi à l'hôpital. Son état est satisfaisant, rapporte-t-on.

Ces deux édifices et le pavillon des arts dont la maison Rounthwaite and Associates de Toronto a dessiné les plans préliminaires déjà approuvés, sont l'objectif de la première phase du programme de construction. L'université Laurentienne met actuellement la dernière main à une campagne de souscription de sept millions et demi qui lui permettront de financer cette tranche de l'entreprise.

L'expert conseil en aménagement, M. Thomas Howarth, dont l'Université a retenu les services, a pour tâche de coordonner tous les travaux d'architecture qui ont trait à l'université. On sait que M. Howarth est directeur du département d'architecture à l'Université de Toronto.

La construction des bâtiments de la première phase du programme doit se terminer pour septembre 1964 alors que les étudiants de la



VUE A VOL D'OISEAU — Une autre vue de l'université Laurentienne et des édifices attenants ainsi que des chemins qui conduisent à l'emplacement de l'édifice principal. (Cliché Le Droit)



EXECUTIF RICHELIEU — Le club Richeheu-Sudbury est administré par un nouveau Conseil exécutif depuis quelques jours. Les rapports annuels ont démontré que ce club social était en pleine prospérité et libre de toute inquiétude, comme en fait foi les figures souriantes sur cette photographie. Les nouveaux officiers du club sont, de gauche à droite, première rangée: MM. Jules Gingras,

trésorier; Paul Arsenault, président et Daniel St-Aubin, président sortant. Debout, même ordre: MM. Benoit Lavoie, Ovil Chassé et Gaston Paquette, tous trois directeurs, et M. Auray Bertrand, maire de cérémonie. Le vice-président M. André Lacroix et le secrétaire, M. Guy Lemieux, étaient absents au moment de la photographie. (Photo Jacques Groulx-Sudbury)



MAURICE REGIMBAL fixé au 21ème mercredi de mars, soit le 13, alors que les différents comités seront reconstitués.

Le président a demandé aux directeurs de choisir d'avance le comité sur lequel ils préfèrent siéger, soit la finance, la publicité et relations extérieures, les propriétés ou le comité de la construction.

Le projet envisagé, lors de l'assemblée précédente pour l'achat possible de l'ancien édifice de la Coopérative funéraire du district de Sudbury, a été mis de côté parce qu'il ne répondait pas, pour le moment, aux besoins du Centre.

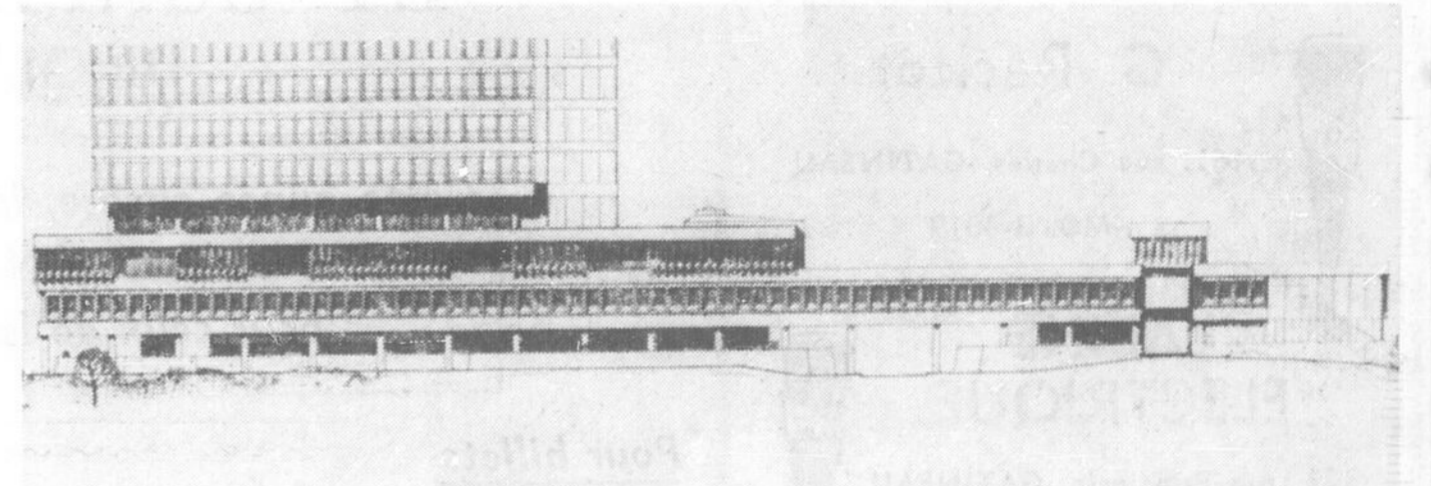
Deux nouveaux marguilliers

VILLE-MARIE (DNC) — Deux marguilliers ont été élus à Ville-Marie, dimanche dernier. M. Gérard Héroux succède à M. Clovis Héroux, secrétaire en charge, et M. Eugène Ringuette a été élu pour le reste du mandat, en remplacement de M. Jean Leblanc, démissionnaire. Le 3e marguillier est M. Léonide Bergeron.



PROCLAMATION DU MAIRE — Le maire de Sudbury, M. William Ellis, (assis), signe ici le document qui fait de février le mois de la citoyenneté à Sudbury. C'est en présence de représentants de syndicats ouvriers que le premier magistrat a signé cette proclamation. Debout, de gauche à droite, MM. Mur-

ray Gray, président du Conseil du travail de Sudbury; Arthur Kube, représentant local du CTC et Paul Guertin, agent d'affaires de la Fraternité unie des charpentiers-menuisiers d'Amérique, qui est aussi vice-président du Conseil du travail de Sudbury. (Photo Jacques Groulx-Sudbury)



L'UNIVERSITE LAURENTIENNE — Les dessins préliminaires de la future université Laurentienne, à Sudbury, font voir la partie inférieure de la tour où sera installée la bibliothèque et autres services s'y rapportant. Les dessins de cet édifice ont été faits par les architectes Gordon S. Adamson et Associés, de Toronto. Le travail de tous les architectes engagés pour tracer les plans de la future université Laurentienne est coordonné par M. Thomas Howarth, de l'Université de Toronto, architecte conseil de l'université Laurentienne. (Cliché Le Droit)



DU HAUT DES AIRS — Une vue à vol d'oiseau de la future université Laurentienne de Sudbury. Les 550 acres de la future cité universitaire sont limités par les lacs Ramsey, Trout et Pike et par le terrain de golf Idylwyld et la route South Bay. (Cliché Le Droit)